

Retours sur des projets de coopération

Projets alimentaires, viticoles, culturels, développement d'outils numériques... : les thématiques dans lesquelles s'investissent les GAL pour coopérer sont diverses. Lors de ces rencontres, cinq ateliers thématiques ont permis de démontrer, la multitude des réalisations, des bonnes idées et d'inspirer les animateurs les plus jeunes.

Enjeux, conseils, écueils à éviter : restitution des ateliers thématiques

1. Atelier 1 - Alimentation et territoires, quelles perspectives dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation (EGA) ?

Animé par Serge Bonnefoy, chef de projet du Réseau national pour un PAT co-construit et partagé et Brigitte Midoux, chargée de mission Alimentation durable au MAA.

Enjeux : Sujet transversal, l'alimentation peut être appréhendée du point de vue économique, culturel, social, sanitaire, éducatif, etc. LEADER joue un rôle très important sur ce thème : au départ, le programme valorisait essentiellement les circuits de proximité. Ensuite, les thématiques des projets se sont élargies, pour prendre davantage en compte les questions de gouvernance alimentaire et s'inscrire dans les stratégies territoriales élaborées autour de la politique de l'alimentation. Les Projets alimentaires territoriaux (PAT) à l'initiative du MAA peuvent s'appuyer sur les réalisations de certains GAL sur cette question.

Freins : Les animateurs de GAL se sentent débordés par les tâches de gestion, et de ce fait, sont peu investis dans l'animation de la stratégie, ce qui est indispensable pour mettre en place et développer des projets de coopération.

Recommandations :

- La volonté politique des élus locaux est indispensable pour mener de tels projets, il semble nécessaire de communiquer davantage auprès d'eux sur la coopération LEADER.
- Mener un bon diagnostic de territoire pour cerner les attentes des consommateurs, les potentialités du territoire et ainsi apporter des réponses adaptées aux enjeux locaux.

« Le GAL est un territoire de solutions. Chaque territoire présente des enjeux spécifiques, pour lesquels des solutions peuvent être trouvées par les synergies entre les acteurs. », Brigitte Midoux, Chargée de mission Alimentation durable au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Projets du GAL de Garrigues en Costières autour d'une politique alimentaire territoriale

Projets accompagnés par le GAL

- Création et aménagement des jardins partagés des Tinelles à St Mamert du Gard
Association Les Jardins des Tinelles
- Marchés en scène : dispositif de sensibilisation pour l'agroécologie et une alimentation saine et locale sur les marchés en Pays Garrigues et Costières de Nîmes
Association Marchés Paysans
- Sensibilisation des citoyens aux circuits courts alimentaires et accompagnement du développement des points de vente locaux impliquant les consommateurs
FDCVAM 30
- Création et aménagement des jardins familiaux de la commune de Bouillargues
Commune de Bouillargues
- Café Transmission "Soutenir la transmission des fermes dans le Pays Garrigues et Costières de Nîmes pour favoriser une agriculture de proximité"
ADDEARG
- GARD'N VRAC - Épicerie de vente en vrac pour un projet alimentaire territorial zéro déchets et zéro gaspi implantée à Nîmes
SAS GARD'N VRAC
- Projet de reconquête des terres agricoles en Vaunage pour une meilleure alimentation de proximité
Commune de St-Dionisy



2. Atelier 2 - Quels apports de LEADER dans le domaine du numérique, quels bénéfices pour les territoires ruraux ?

Animé par Arnaud Marty, coordinateur des politiques de développement rural au Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et Sandrine Magnan, chargée de mission LEADER du GAL De Garrigues en Costières.

Enjeux : Un outil numérique peut être le carrefour d'une multitude d'acteurs et de compétences du territoire pour des utilisations différenciées. Par exemple : une bouteille de vin avec un QR : code fournissant des informations culturelles, touristiques, œnologiques et commerciales sur le territoire, sur le produit, etc.

Recommandations :

Comment faire vivre les outils numériques dans le temps ? Comment organiser la collecte de données fiables ? Telles qu'utilisées dans la cartographie participative, la donnée open-source (libre d'utilisation et d'accès) peut être un moyen de contourner le caractère périssable de l'outil. Attention : tout n'est pas valorisable via le numérique. Il faut donc prendre le recul adéquat et utiliser ces médias à bon escient.

« Un projet de coopération peut être le point de départ d'un autre projet, dans un autre territoire. », Sandrine MAGNAN, chargée de mission LEADER du GAL « De Garrigues en Costières »

Zoom : « Découverte des patrimoines culturels locaux et nouveaux outils de valorisation et de mise en réseau » (programmation 2007-2013)

Contexte : En tant qu'animateur du GAL Vidourle-Camargue, grâce au site internet du RRN, Maxime Charlier a rencontré l'animatrice du GAL du Pays Marennes Oléron, laquelle souhaitait travailler, comme lui, sur la mise en valeur du patrimoine culturel local, via les supports numériques. Le GAL du Pays Marennes Oléron rencontrait les mêmes problématiques territoriales que celui de Vidourle-Camargue : une zone très attractive et très densément peuplée lors de la saison touristique tandis que dans l'arrière-pays, la densité de la population est assez faible. L'enjeu était donc le suivant : comment amener les visiteurs d'Oléron à se rendre dans l'arrière-pays grâce aux outils numériques ? En Vidourle-Camargue, la commune du Grau-du-Roi recense, en saison estivale, 120 000 estivants : cette population ne quitte pas la commune, alors qu'elle représente un fort potentiel touristique pour l'arrière-pays.

Amorce du projet : En 2012, les représentants des deux territoires se sont retrouvés, lors des 2^{ème} rencontres nationales de la coopération LEADER 2007-2013, à Montbrison. Ils décident de partager les frais d'un cabinet d'études pour diagnostiquer les potentiels et les freins au développement d'outils numériques dans leur territoire. Ensemble, ils construisent un cahier des charges commun et établissent un comité de pilotage dans chaque territoire, pour suivre le travail du cabinet d'études et faire remonter les besoins des acteurs.

Ils organisent des visites d'études originales : chaque GAL se comporte comme un touriste vis-à-vis de son partenaire, en faisant des propositions au GAL hôte sur les lieux qu'il pourrait visiter, en fonction de recherches menées via les outils numériques. Chaque lieu visité est ensuite analysé en fonction de la manière dont il pourrait être valorisé par un support numérique.

Enseignements des visites : Il est ressorti de ces visites d'études, et de leur préparation, que les outils numériques n'étaient pas forcément utiles pour visiter les lieux touristiques les plus emblématiques. De son côté, le cabinet d'études a formulé les conclusions suivantes : le sur-développement des outils numériques peut avoir un effet néfaste ; au-delà de la création des supports, il faut prêter attention à la production, dans le temps long, des données (texte, audios, vidéos). En outre, tous les territoires ne sont pas forcément bien connectés.

Actions déployées : suivant ces conclusions, les partenaires décident de :

- développer un « wifi territorial » : sélection d'un prestataire afin que tous les acteurs touristiques du territoire bénéficient d'un wifi sécurisé, à tarif préférentiel. Tous les utilisateurs connectés à ce wifi accèdent à un portail commun ;
- créer une application et une charte graphique communes à tout le territoire ; le patrimoine est mis en valeur par des bornes donnant des informations aux visiteurs via un QR code ;
- ce projet a débouché sur la mise en place d'un nouveau programme de coopération pour 2014-2020, lequel met en valeur le patrimoine rural par la cartographie participative (cf. brève ci-dessous).

3. Atelier 3 - Innovations LEADER : Quelles nouvelles dynamiques de coopération entre territoires ?

Animé par Patricia Andriot, chargée de mission RRN au MAA et Pascale Riccoboni, chargée de mission Partenariat Européen pour l'innovation (PEI) au MAA.

Recommandations : L'innovation est un processus, qui passe notamment par la coopération. Pour cela, il faut trouver les bons partenaires, leur faire confiance, avoir le droit à l'erreur, associer les acteurs locaux et penser à partager et à bien valoriser les projets des uns et des autres.

Exemples :

- En Corse, un campus estival euro-méditerranéen a été organisé pour travailler sur le développement de nouveaux modes de commercialisation de produits corses en circuit court : ce projet était le fruit d'une coopération entre le GAL Centru di Corsica, des GAL grecs et provençaux (cf. vidéo)

- Le GAL Pays Pyrénées-Méditerranée partage son expérience et son expertise avec des territoires tunisiens où la démarche LEADER est en construction. Le GAL Pyrénées-Méditerranée accompagne le développement de l'île tunisienne de Kerkennah, par la mise en œuvre d'une démarche participative et inclusive pour le renforcement de l'économie agricole et rurale, basée sur la valorisation durable des ressources du territoire (l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier est chef de file du projet). La première mission consistait en la mise en place d'un séminaire, du 4 au 7 décembre 2017, qui a permis aux acteurs locaux de mieux travailler ensemble sur le terrain (source : Compte-rendu du comité de programmation LEADER du Pays Pyrénées Méditerranée, décembre 2017).

« Les projets partenariaux sont un sésame contre le repli sur soi, la morosité, et pour l'innovation. », Pascale Riccoboni, Chargée de mission Partenariat européen pour l'innovation au MAA

ALLO PIERRE ?
AVEZ-VOUS VENDU
LA MÉTHODE LEADER ?



Découvrez l'interview de
Jean-Louis Achard-Rocchi



4. Atelier 4 - Projets culturels : les fondements d'une coopération durable et partagée avec les citoyens

Animé par Laurence Martin, chargée de mission développement culturel au Ministère de la Culture et Nathan Driot, stagiaire de l'Institut régional d'administration de Bastia au MAA.

Enjeux : Des cultures locales peuvent être renforcées par le biais de grands projets rassemblant plusieurs territoires.

Exemples : Développement de l'écotourisme fluvial le long du Canal du Midi via le projet « Faire de la francophonie un levier de développement local », [projet de coopération impulsé en 2013](#) par le GAL du pays Marennes d'Oléron.

Recommandations :

- Oser l'informel, dans la prise de contact notamment : ne pas attendre les invitations
- Préciser les modalités de pilotage et la séparation des tâches entre chaque acteur
- Rester ouvert sur les thématiques satellites au cœur du projet (un projet pouvant être source d'une « grappe de projets »).

« La transversalité s'applique aux acteurs – qui peuvent être impliqués dans différents projets de coopération – mais également aux thématiques [des projets]. », Nathan Driot, stagiaire de l'IRA de Bastia au MAA



Accord de coopération 2013/2014

Axe 2 : Promouvoir le canal du Midi, ses richesses, ses acteurs, ses territoires

5 escales culturelles, gourmandes et gratuites sur le canal du Midi

Une communication commune



GAL des Pays Vignerons
Maison Grèce
24 boulevard Mira Dornoy
11200 Lézignan Corbières
Biarritz - 04 68 70 67 84
Port : 06 33 20 39 15
maison@gal-paysvignerons-aude.com

GAL Itinérance
58880020108 - Route de Saint Pons
34000 BEZIERS
Tel : 04 67 95 72 21
Port : 06 31 43 93 90
sylvia.hepsson@ayshir.com



Action de communication résultant de l'accord de coopération passé en 2013-2014 pour promouvoir le Canal du Midi – Source : Pays Corbières Minervois



Découvrez l'interview de
Sylvaine Courant &
Marion Guénette

5. Atelier 5 - LEADER et le vignoble français, quels apports de la démarche pour ce secteur ?

Animé par François Galabrun, directeur du GAL Est-Audois et Alexis Lebrat, conseiller du président de LEADER France.

Enjeux : En tant que vecteur de dynamisme territorial, LEADER est une réponse adaptée à la thématique viticole : son approche multipartenariale permet de développer des projets locaux qui prennent en compte les dimensions économiques, culturelles, sociologiques, touristiques, alimentaires que recouvre le vin.

Exemple : le GAL Est-Audois a adopté une stratégie multisectorielle pour développer l'économie du vin (viticulture, œnotourisme) sur la programmation 2007-2013. Cette démarche se poursuit aujourd'hui, au-delà de LEADER.

« LEADER peut-être un outil de partage et de développement autour d'un produit tel que le vin. », Alexis LEBRAT, conseiller du président de LEADER France (Thibaud Guignard)

Du vin « LEADER » : un projet du GAL de l'Est Audois (programmation 2007-2013)

Problématique territoriale : Le littoral de l'Est Audois est très attractif tandis qu'il est plus difficile de faire venir les touristes dans l'arrière-pays (où l'activité est principalement viticole).

Objectifs : Alors que la stratégie du GAL de l'Est-Audois est essentiellement tournée vers des problématiques viticoles (valorisation des produits locaux, œnotourisme), le GAL a favorisé la création de bouteilles de vin mettant en valeur l'histoire des vins ainsi que le patrimoine local (via un QR code). Chaque bouteille de la collection est à l'effigie d'un site du territoire.

Retombées : La vente directe dans la cave coopérative proposant ces bouteilles, les Terroirs du Vertige, a augmenté de 40 % à 50 %. Par ailleurs, le projet a été le support de mise en réseau et de coopération entre les acteurs du littoral et de l'arrière-pays. Enfin, il a été répliqué pour d'autres caveaux, d'autres gammes de vin. <http://terroirsduvertige.com/disclaimer.php>



Découvrez l'interview de
François Galabrun

Coopérer à l'international

Des invitations à coopérer ou à échanger sur les modalités de coopération ont été lancés par les participants aux rencontres qui provenaient d'autres pays européens (Belgique, Bulgarie) ou de pays tiers (Turquie).

Bulgarie : lancement de la coopération des GAL 2014-2020

Mars 2018 : top départ de l'appel à la coopération des GAL bulgares. Entre 25 000 et 100 000 euros sont dédiés à chaque projet de coopération. Les projets de coopération internationaux pourront s'étaler sur une période de 24 mois.

Contacts : knikova@mzh.government.bg // ttsvetkova@mzh.government.bg

Appel à coopération avec la Turquie

Mehmet AK, en charge de LEADER au Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Élevage de Turquie a lancé lors des rencontres le 6 décembre, un appel à la coopération avec les GAL turcs. La Turquie compte 25 territoires GAL en préfiguration, actuellement financés dans le cadre de Partenariats publics/privés ou associatifs. Les contacts à télécharger ici (pdf en lien).

N.B : Les pays candidats à l'Union européenne bénéficient de préparations techniques au programme LEADER, organisés par la Commission européenne (programme IPARD, Agency for financial support in agriculture and rural development) : www.ipard.gov.tr/hdetay-en/35

Formation des GAL wallons

Représenté au Grau-du-Roi, le Réseau wallon de développement rural forme les chargés de missions des GAL sur trois grands axes : le territoire et les acteurs, les étapes clés d'un projet, la gestion d'équipe. Plus largement, le réseau favorise les échanges entre les GAL, les aides à identifier les bonnes pratiques et à développer des projets de coopération. De nombreuses informations relatives aux projets de coopération, aux bonnes pratiques et à la formation sont à retrouver sur le site : www.reseau-pwdr.be

Cartographie participative : 4 territoires, 2 pays, un projet de coopération

Valoriser le patrimoine dans le GAL du pays de Garrigues en Costières ou celui de Vidourle-de-Camargue, mettre la cartographie participative à disposition des collectivités territoriales en Bretagne, s'en servir pour la gestion des espaces naturels en Wallonie, ce projet de coopération autour de la cartographie participative est lancé en 2015. Chacun de ces GAL européens met en œuvre ce projet en répondant à ses propres enjeux et besoins. Mais tous suivent un même objectif : créer un centre de ressources numériques de la cartographie collaborative ouvert à tous. Les rencontres ont été l'occasion d'organiser la première réunion « physique » des quatre partenaires.

Le chiffre

En septembre 2017, à l'échelle européenne, 11 projets de coopération transnationale étaient approuvés par les autorités de gestion > soit 2,4 millions d'euros engagés (aucun GAL français n'étaient encore concernés).

Source : ENRD

Micro-trottoir : ce que les GAL retirent des rencontres 2017 !

Des idées !

« Sans que nous ayons pu conclure un accord de partenariat à proprement parler, ce séminaire nous a livré des axes de coopération intéressants. »

Alison Eyraud, GAL Pays Gapençais

De l'énergie

« Ce séminaire est l'occasion de se faire un réseau... et démontre que nous [animateurs de GAL] ne nous sommes pas seuls ! »

Claudine Furnion, GAL Provence Verte Sainte-Baume

Du temps pour réfléchir

« Alors que nous n'avons pas souvent l'occasion de nous arrêter, notamment pour réfléchir à la coopération, ce séminaire est comme une pause dans la programmation. »

Charlie Divry, GAL Durance-Provence

Des techniques, de la méthode

« Ce séminaire nous a permis de nous mettre au point au niveau réglementaire et d'en apprendre davantage sur les montages de projets de coopération. »

Paul Tricaud, GAL du Pays Sud

« Les échanges nous ont donné des pistes sur la manière de monter un projet de coopération, et sur les écueils à éviter. »

Delphine Benard, GAL Causses-Cévennes

Du réseau

« Nous avons récolté pas mal de contacts. En outre, ici au Grau-du-Roi, nous avons tenu notre première réunion « en présentiel » à quatre territoires, dont un territoire wallon, lequel a rejoint notre projet de coopération sur la cartographie participative il y a quelques jours. »

Frédéric Cambessedes, GAL de Garrigues en Costières

Vous recherchez toujours un partenaire ? Les offres de coopération mises en ligne par le Réseau européen de développement rural, [sont à consulter ici !](#)

[Publiez votre offre de coopération ici](#)



Découvrez la vidéo
de la foire à la coopération